



La formation théorique

La formation théorique porte

- sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule
- ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) pourra être suivie

- à l'auto-école avec un support media ou avec un enseignant
- ou via Internet.

Les cours de code seront dispensés, dans nos locaux, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- Vous trouverez ci-contre les thématiques abordées

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur (*les effets dû à une consommation d'alcool, de drogues et de médicament, ainsi que l'influence de la fatigue sur la conduite*)
- La route (*les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée*)
- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route (*usagers vulnérables, spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs*)
- Réglementation générale et divers (*règlementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule*)
- Précautions nécessaires à prendre en montant et en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules et gestes de premier secours
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
- La pression sociale (*publicité, travail...*) ; la pression des pairs.